

Financement des établissements pour personnes âgées : le mouvement des maires bretons prend toujours plus d'ampleur

16 communes bretonnes, membres du Collectif "Territoires en résistance pour le grand âge", ont déposé des requêtes contre l'État pour manque de financement des établissements pour personnes âgées.

Après l'adhésion de communes de l'Hérault, de Gironde, de Corrèze ou de couronne Parisienne à ce Collectif, ce sont maintenant les départements bretons qui annoncent à cette occasion envisager eux-aussi se joindre à la procédure engagée contre l'Etat.

L'AD-PA partage ce constat de sous-financement chronique des établissements et services à domicile indigne vis-à-vis des personnes âgées et professionnels et rappelle son soutien à toute action visant à mobiliser les élus pour interpeller les décideurs publics.

Dans une période où aucune majorité absolue ne s'est dégagée à l'issue des élections législatives et où le nouveau gouvernement devra chercher des sujets dépassant les clivages partisans, la loi Grand Âge Autonomie est susceptible de créer un consensus national.

Mettre immédiatement à l'agenda parlementaire la loi Grand Âge Autonomie pourrait stopper la spirale désastreuse des déficits des établissements et services, des conditions de travail toujours plus accidentogènes et d'un niveau d'accompagnement très en-deçà des aspirations des personnes âgées, de leurs proches comme de l'ensemble de nos concitoyens.

L'AD-PA attend ainsi que le Premier Ministre M. BARNIER nomme un(e) Ministre à l'Autonomie et fasse de ce sujet de société une priorité de fin de quinquennat afin que les pouvoirs publics déterminent enfin les voies de sortie de crise par des sources de financement nouvelles permettant d'atteindre le ratio minimum de 8 professionnels pour 10 résidents en établissement et 32€ de l'heure à domicile.

En l'absence de moyens supplémentaires, près de trois ans après le livre enquête de V. CASTANET, l'AD-PA participera à la journée de mobilisation nationale du 24 septembre prochain « Les vieux méritent mieux ! » au côté de 15 autres organisations du secteur.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)